



Communiqué FO clinique de Vontes du 28 février 2024

Malgré les **1,2 millions de bénéfiques** nets que la clinique a réalisés en 2022, la clinique et le groupe ont catégoriquement refusé toute négociation ou toute forme de geste financier envers les salariés ! **Le syndicat Force Ouvrière** s'est mobilisé en portant la grève et a soutenu les salariés de la clinique qui leur ont évoqué leurs difficultés à finir les fins de mois. **Force Ouvrière** considère qu'avec tant de bénéfiques, **il est inconcevable que la clinique ne partage pas les richesses** au regard de l'inflation qui réduit drastiquement le pouvoir d'achat des salariés.

Avec l'appui de l'UD FO 37 et le soutien et du Syndicat National et Départemental de la Santé Privée FO, les salariés de la clinique de Vontes, ont fait preuve d'une **détermination sans faille** lors de cette grève et ne comptent pas en rester là ! Nous tous, ensemble, avec les représentants FO, trouvons **intolérable** que la direction ait refusé toute négociation sans prendre en compte la détresse, la mobilisation exemplaire des salariés et leur réalité financière actuelle. Quel Mépris et quelle considération pour ceux qui au quotidien font tourner la clinique. Les patients eux ne s'y sont pas trompés !

Parallèlement à la position déplorable du groupe KORIAN concernant les salaires, **les conditions de travail se dégradent !** En juin 2023, les élus FO du CSE ont tenté d'alerter la direction sur la situation d'un service en difficulté. Ils n'ont pas été entendus. Le CSE a donc décidé la mise en place d'une expertise pour protéger les salariés de ce service, c'est leur mission. La direction a saisi la justice pour l'annulation de cette dernière et malgré l'acharnement et la pression exercée sur les élus FO pour faire annuler cette expertise, les membres du CSE FO n'ont pas flanchés et ont maintenu leur décision. Ils ont bien fait ! La justice a donné raison au CSE et a refusé d'annuler l'expertise ! Elle confirme ainsi le droit du CSE dans la prévention des risques. Oui, **L'expertise aura bien lieu !** Non seulement c'est une victoire pour le CSE et le syndicat FO mais aussi pour les salariés qui **continueront à être entendus et défendus avec ferveur et vigueur par FO et notre section syndicale.**

Avec FO plus que jamais : le droit au respect et le respect de nos droits !

Ensemble, luttons pour préserver nos conditions de travail et nos acquis.

Battons-nous pour l'évolution de nos salaires.

Rejoignez FO !